

**CENTRE DE TRADUCTION ET DE
TERMINOLOGIE JURIDIQUES (CTTJ)**

Faculté de droit
Université de Moncton, campus de Moncton

**RAPPORT ANNUEL
au 30 avril 2026**

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

Téléphone : 506-858-4145 Courriel : cttj@umoncton.ca Site Web : www.cttj.ca

1. BILAN DES ACTIVITÉS 2025-2026

a) Objectifs fixés et résultats atteints

(i) Consolider la modernisation et l'accessibilité des ressources numériques du CTTJ

Le Pôle de référence jurilinguistique, créé dans le cadre de la refonte du site Web du CTTJ, a continué de produire des retombées concrètes au cours de l'exercice. En réunissant en un même espace les principales ressources terminologiques, rédactionnelles, documentaires et pédagogiques du Centre, il en facilite la consultation, la promotion et l'intégration aux activités de formation, de recherche et de pratique juridique.

Le Pôle donne notamment accès à JURITERM, au *Juridictionnaire*, aux travaux de normalisation terminologique, au *Répertoire des appellations*, à *La common law de A à Z* ainsi qu'aux collections *La common law en poche* et *Les grands arrêts de la common law*. La centralisation de ces ressources contribue à mieux faire connaître les travaux du CTTJ et à renforcer son rôle de référence en matière de common law en français et de jurilinguistique.

La nouvelle plateforme JURITERM, mise en ligne au cours de l'exercice précédent, a continué de susciter des commentaires favorables, notamment quant à sa convivialité, à la simplicité des recherches et à la facilité d'accès aux fiches terminologiques. Cette ressource, qui regroupe plus de 19 000 entrées bilingues, demeure un outil important pour la pratique, la traduction et l'enseignement de la common law en français.

Le Centre a également poursuivi la diffusion du *Juridictionnaire*, recueil consacré aux difficultés et aux ressources du français juridique. Accessible gratuitement dans le Pôle de référence jurilinguistique du CTTJ, il figure également parmi les outils d'aide à la rédaction diffusés dans TERMIUM Plus®. Selon les statistiques communiquées par le Bureau de la traduction du Canada, il demeure l'un des outils linguistiques les plus consultés sur cette plateforme.

Ces résultats confirment la pertinence de la démarche de modernisation numérique entreprise par le CTTJ et fournissent une assise pour la mise à niveau progressive de ses autres ressources et plateformes de diffusion.

(ii) Poursuivre l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law.

- Dans le cadre du Réseau des centres de jurilinguistique rattachés aux universités de Moncton, d'Ottawa, de McGill et de Saint-Boniface, nous avons poursuivi les travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law en cours dans le domaine du droit étatique autochtone. Ces travaux, qui sont maintenant en voie d'achèvement, permettront de mettre à la disposition des juristes, des traducteurs et traductrices ainsi que du milieu universitaire une terminologie française cohérente, précise et adaptée aux réalités juridiques canadiennes.

- Le Comité de normalisation a par ailleurs retenu le droit du travail comme prochain domaine d'intervention. La terminologie française de la common law demeure encore très peu développée dans ce secteur pourtant central de la pratique juridique. Les travaux envisagés contribueront ainsi à combler une lacune importante, tant pour les juristes appelés à conseiller ou à représenter des justiciables que pour l'enseignement du droit du travail en français dans les facultés de common law.
- Parallèlement, le Centre a poursuivi la révision, la mise à jour et l'enrichissement du contenu de JURITERM. Les recommandations terminologiques issues de ces travaux sont également diffusées dans TERMIUM Plus®, la banque de données terminologiques du gouvernement fédéral, ce qui accroît leur rayonnement auprès des milieux juridiques, langagiers et institutionnels.

(iii) Accroître l'accès à la doctrine juridique canadienne en français

Le projet de traduction et de diffusion libre de doctrine juridique canadienne, amorcé au cours de l'exercice précédent, a franchi une étape déterminante en 2025-2026 grâce à l'obtention d'un financement de Justice Canada. Il s'agit d'une initiative novatrice consacrée expressément à la traduction d'un ensemble de textes doctrinaux importants en droit canadien.

Ce financement a permis au CTTJ de faire traduire et réviser une sélection d'articles portant notamment sur la déontologie, la représentation des personnes vulnérables, la responsabilité délictuelle, la responsabilité du fait d'autrui, la responsabilité fiduciaire, les fiducies à but non caritatif ainsi que la recherche et la rédaction juridiques. Les textes ont été retenus en fonction de leur pertinence pour la formation, la pratique et la recherche en common law en français.

Les traductions ont été achevées au cours de l'exercice et leur publication en libre accès est en préparation, conformément aux autorisations obtenues auprès des auteurs et autrices, des revues juridiques concernées et de CanLII. Ce projet contribue directement à combler la rareté persistante de la doctrine juridique disponible en français dans les provinces et territoires de common law.

(iv) Apporter une aide aux personnes soucieuses de s'exprimer correctement en français juridique.

- Le Centre a fourni des services d'aide à la rédaction juridique et donné des séances d'information sur les outils disponibles à cette fin.
- Son expertise terminologique et jurilinguistique a également été sollicitée par les services de rédaction législative du gouvernement du Nouveau-Brunswick afin d'éclairer le choix de formulations françaises dans des dossiers présentant des difficultés particulières.

(v) Contribuer de façon générale à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs public et privé.

- Le Centre a continué d'être le principal traducteur, pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des décisions judiciaires publiées dans les deux langues officielles. Parmi ses autres travaux à contrat, il a également traduit des lois, des règlements, des règles et des arrêtés municipaux, notamment pour des gouvernements provinciaux et divers ordres professionnels. Il a en outre fourni des services d'expertise jurilinguistique, notamment au ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord concernant des accords conclus avec des peuples autochtones.
- Le projet pancanadien « Traduction de décisions judiciaires unilingues d'importance dans l'autre langue officielle », financé par Justice Canada par l'entremise du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, s'est poursuivi en 2025-2026. Il vise à accroître l'accès à la justice en rendant accessibles dans les deux langues officielles des décisions importantes provenant des provinces et territoires canadiens.

Tout en maintenant une présence importante du droit criminel et du droit de la famille, le projet couvre désormais un éventail élargi de domaines, notamment le droit

constitutionnel, le droit des peuples autochtones, le droit du travail, le droit des successions, le droit de l'immigration et de l'extradition, le droit des contrats et la responsabilité délictuelle.

La sélection des décisions continue de s'appuyer sur les recommandations de juges, d'avocats et avocates, de professeurs et professeures de droit, d'associations de juristes et d'autres partenaires de partout au pays. Les traductions sont diffusées gratuitement dans la section « Jurisprudence pancanadienne » du site Web du CTTJ ainsi que par l'entremise de CanLII et de Jurisource, ce qui en accroît la portée auprès des juristes, des justiciables et des milieux de l'enseignement et de la recherche.

L'expansion progressive du projet et l'enrichissement continu de la collection de décisions traduites font maintenant ressortir la nécessité de moderniser la plateforme qui en assure la diffusion. Ce besoin sera repris parmi les priorités de développement pour l'exercice 2026-2027.

(vi) Collaborer avec d'autres organismes à la réalisation d'objectifs communs.

- Le Centre a poursuivi ses collaborations avec de nombreux partenaires des milieux gouvernemental, universitaire, juridique et jurilinguistique, notamment en matière de formation dans le domaine de la justice, de normalisation du vocabulaire français de la common law ainsi que de production et de diffusion de ressources jurilinguistiques.
- À titre de membre du Réseau national de formation en justice et du Comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles de Justice Canada, la directrice a contribué aux échanges portant sur les besoins et les priorités nationales en matière de formation juridique et d'accès à la justice dans les deux langues officielles. Sa participation à ces instances permet notamment de faire valoir les réalités propres à la pratique et à l'enseignement de la common law en français ainsi que le rôle essentiel des infrastructures jurilinguistiques.
- La directrice a également poursuivi sa participation active au comité organisateur de l'Institut annuel de jurilinguistique, événement national réunissant les milieux universitaire, judiciaire, professionnel, gouvernemental et langagier autour des enjeux du droit bilingue, de la traduction juridique et de la jurilinguistique. Elle a contribué aux travaux préparatoires et à l'orientation scientifique de la 19^e édition, tenue en juin 2025 sous le thème « Droit, législation et jurilinguistique comparée ».

b) Mission et mandat du Centre

Créé par la Faculté de droit en 1979, le Centre de traduction et de terminologie juridiques a pour mission de contribuer à l'aménagement du français juridique au Canada et à l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

À cette fin, le CTTJ conçoit, produit, enrichit et diffuse des ressources terminologiques, lexicographiques, documentaires et jurilinguistiques qui facilitent l'apprentissage, l'enseignement et la pratique de la common law en français. Il réalise notamment des travaux de normalisation terminologique, développe des outils de référence, traduit et diffuse de la jurisprudence et de la doctrine juridiques, et contribue à la constitution d'un corpus juridique accessible en français.

Le Centre offre également des services spécialisés de traduction, de révision, de terminologie et de consultation jurilinguistique à une clientèle provenant principalement des secteurs public, juridique, professionnel et institutionnel.

Par l'ensemble de ses activités, le CTTJ soutient les communautés francophones en situation minoritaire, contribue au développement et à la vitalité de la common law en français et renforce

le rayonnement de l'Université de Moncton au Canada et à l'étranger

c) Ressources humaines et infrastructure

L'équipe régulière du CTTJ est composée de Karine McLaren, directrice; d'Aïda Trifi, responsable des services administratifs; de Debbie Maillet, qui assure le soutien administratif; de Nadine Langis, trad. a., réviseure et juriste-conseil; de Micheline Boudreau, terminologue; et de Sabrina Carrier, trad. a., traductrice, dont les fonctions comprennent désormais une part croissante de révision.

Le CTTJ s'appuie également sur un vaste réseau de jurilinguistes, de traducteurs et traductrices ainsi que d'autres spécialistes qui effectuent des travaux de recherche, de traduction et de révision à titre de consultants ou de pigistes. Le Centre contribue activement à leur formation et au développement de la relève dans un secteur hautement spécialisé où les ressources qualifiées demeurent rares.

Le Centre fait aussi régulièrement appel à des personnes étudiantes de la Faculté de droit et du programme de traduction afin de l'appuyer dans diverses tâches liées à ses activités, notamment la préparation de documents, la recherche et la coordination de certains projets. Ces emplois permettent au CTTJ de bénéficier de compétences juridiques et linguistiques complémentaires, tout en offrant aux personnes étudiantes une expérience pratique en jurilinguistique. En 2025-2026, quatre personnes étudiantes ont ainsi été employées, l'une inscrite au programme de traduction de la Faculté des arts et des sciences sociales et les trois autres à la Faculté de droit.

Le Centre est conseillé par un comité d'orientation présidé par le doyen de la Faculté de droit, Érik Labelle Eastaugh.

Évolution de l'équipe au cours de l'exercice

L'équipe du CTTJ a été fortement touchée au cours de l'exercice par des absences prolongées pour raisons de santé touchant deux membres clés de son personnel spécialisé. Ces absences ont réduit de façon importante la capacité de révision du Centre et ont également eu des répercussions sur l'avancement de certains travaux terminologiques et jurilinguistiques.

Ces circonstances ont mis en évidence la vulnérabilité d'une petite équipe dont les activités reposent sur des compétences hautement spécialisées et difficilement remplaçables à court terme. Un concours a été lancé afin de recruter une réviseure ou un réviseur juridique, mais il n'a pas permis de pourvoir le poste avec une personne possédant immédiatement l'expérience recherchée. Les candidatures reçues ont plutôt confirmé la rareté des personnes disposant à la fois des compétences juridiques, linguistiques et traductologiques nécessaires à l'exercice de telles fonctions.

Le Centre poursuit donc ses efforts de recrutement tout en envisageant une stratégie à plus long terme fondée sur l'embauche de personnes plus juniors présentant les aptitudes essentielles, puis sur leur formation et leur accompagnement progressif. Cette approche est nécessaire au développement de la relève, mais elle entraîne des coûts importants. Les nouvelles recrues nécessitent un encadrement soutenu, produisent inévitablement à un rythme moindre pendant leur période d'apprentissage et leurs travaux doivent faire l'objet d'une révision accrue.

Dans un marché concurrentiel où les tarifs du CTTJ doivent demeurer acceptables pour sa clientèle, ces coûts ne peuvent être entièrement répercutés sur les mandats. Le maintien d'une capacité financière propre suffisante est donc essentiel pour permettre au Centre d'assumer lui-même une partie des coûts liés à la formation, à l'intégration et au perfectionnement de la relève. Cette capacité d'investissement est particulièrement importante dans un secteur marqué par une pénurie nationale de traducteurs, traductrices, réviseurs et réviseures juridiques qualifiés.

d) *Activités de recherche et de développement*

Les activités de recherche et de développement du CTTJ sont étroitement intégrées à ses travaux de normalisation terminologique, de création de ressources jurilinguistiques, de traduction de doctrine et de constitution de corpus bilingues, dont les principaux résultats sont présentés dans le bilan des activités ci-dessus.

En 2025-2026, la directrice a contribué au rayonnement international des travaux du CTTJ à l'occasion d'une communication présentée au Centre of Canadian Studies de l'Université d'Édimbourg, intitulée *Two Voices, One Law: Bilingualism, Terminology and Interpretation in Canadian Common Law*. La présentation portait notamment sur l'entreprise canadienne de normalisation du vocabulaire français de la common law, à laquelle le CTTJ participe depuis plusieurs décennies, ainsi que sur les enjeux liés à l'interprétation des lois bilingues. Elle a ainsi permis de faire connaître, auprès d'un auditoire universitaire international, l'apport du Centre au développement et à la diffusion de la common law en français.

La directrice a par ailleurs contribué, en amont, à la création d'un programme national de formation continue destiné aux jurilinguagiers, lancé en 2025 par l'École d'éducation permanente de l'Université McGill avec l'appui de Justice Canada. Cette initiative vise à répondre aux besoins de perfectionnement des traducteurs et traductrices juridiques, des interprètes judiciaires et des autres spécialistes de la langue du droit dans un secteur où l'offre de formation spécialisée demeure limitée.

e) *Financement*

Le CTTJ fonctionne selon un modèle d'autofinancement qui repose sur une combinaison de projets subventionnés et d'activités contractuelles. Il ne bénéficie pas d'un financement de fonctionnement récurrent de l'Université et doit donc générer les revenus nécessaires au maintien de son équipe, à la réalisation de ses mandats et à la continuité de ses activités.

Les revenus provenant des contrats permettent de soutenir les opérations courantes du Centre, de maintenir une expertise spécialisée et de développer de nouveaux projets et outils jurilinguistiques. Ils servent également à rémunérer les employés, consultants et pigistes mobilisés dans la réalisation des mandats.

Le modèle financier du CTTJ doit également être compris dans un contexte de forte concurrence. Les tarifs du Centre reflètent le coût réel d'une expertise juridique et linguistique hautement spécialisée, la rémunération équitable de son personnel et de ses collaborateurs ainsi que la contribution institutionnelle versée à l'Université. Bien que les membres du personnel du CTTJ ne soient pas conventionnés, le Centre s'est efforcé au fil des ans de maintenir des conditions salariales comparables à celles prévues par les conventions collectives de l'Université. Ces choix sont essentiels à la rétention d'un personnel qualifié, mais ils limitent la possibilité d'augmenter davantage les tarifs dans un marché où les donneurs d'ouvrage cherchent continuellement à réduire les coûts, notamment par les appels d'offres et le recours croissant à des solutions technologiques.

La capacité du CTTJ à demeurer concurrentiel repose donc moins sur une politique de bas prix que sur la qualité, la fiabilité et le caractère hautement spécialisé de ses travaux. Cette reconnaissance lui permet de conserver une clientèle importante, mais elle ne le soustrait pas aux pressions croissantes exercées sur les tarifs.

Dans ce modèle d'autofinancement, les ressources financières générées par les activités du Centre jouent un rôle essentiel dans la continuité de son équipe et de ses activités. Elles lui permettent d'absorber les décalages entre les dépenses engagées et la réception des revenus correspondants, de respecter ses obligations envers les personnes qui contribuent à ses travaux, de financer la formation et l'intégration de la relève et d'assumer les coûts que le marché ne permet pas de répercuter entièrement sur les clients.

Les projets subventionnés, principalement financés par Justice Canada, sont pour leur part affectés à des activités déterminées et font l'objet d'une reddition de comptes distincte conformément aux

modalités applicables.

Ce modèle permet au CTTJ de conjuguer des activités d'intérêt public, des projets structurants et des services spécialisés, tout en conservant la souplesse nécessaire pour répondre à des besoins émergents et investir dans le développement de sa capacité institutionnelle.

2. ARRIMAGE DES ACTIVITÉS AVEC LA STRATÉGIE *Cap sur l'avenir*

Les activités du CTTJ contribuent directement à plusieurs orientations de la stratégie institutionnelle *Cap sur l'avenir 2023-2028*, particulièrement aux chantiers Enseignement et recherche-développement-crédation, Communautés, Talents et Leadership organisationnel.

i) Enseignement et recherche-développement-crédation

Le CTTJ contribue à la croissance de la recherche-développement et à l'offre d'un enseignement universitaire distinctif par la création, la normalisation et la diffusion de ressources jurilinguistiques en français. Ses travaux terminologiques, l'enrichissement de JURITERM, la diffusion du *Juridictionnaire*, la traduction de doctrine juridique canadienne et la constitution d'un corpus de jurisprudence pancanadienne bilingue fournissent des ressources essentielles à l'enseignement, à la recherche et à la pratique de la common law en français.

La traduction et la diffusion libre de textes doctrinaux importants permettent notamment d'enrichir les sources mises à la disposition des personnes étudiantes, du corps professoral et de la communauté de recherche. Les travaux du Centre contribuent ainsi à renforcer le caractère distinctif de la Faculté de droit, seule faculté au pays à offrir une formation complète en common law entièrement en français.

ii) Communautés

Par ses activités, le Centre renforce l'ancrage de l'Université dans les communautés acadiennes et francophones et étend son rayonnement à l'échelle pancanadienne. Les décisions judiciaires, ressources terminologiques, outils rédactionnels et textes doctrinaux qu'il diffuse gratuitement répondent aux besoins des juristes, des justiciables, des organismes communautaires, des établissements d'enseignement et des institutions publiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les collaborations entretenues avec Justice Canada, CanLII, Jurisource, le Réseau national de formation en justice, les associations de juristes d'expression française, les facultés de droit, les tribunaux et les gouvernements permettent également à l'Université de jouer un rôle structurant dans l'amélioration de l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Elles renforcent sa présence et sa crédibilité au sein de la Francophonie canadienne.

iii) Talents

Le CTTJ contribue à la valorisation et au développement des talents par la formation de jurilinguistes, de traducteurs et traductrices juridiques, de réviseurs et réviseuses ainsi que de personnes étudiantes en droit et en traduction. Dans un secteur marqué par une pénurie nationale de personnel qualifié, le Centre joue un rôle concret dans le développement de la relève par l'emploi étudiant, l'accompagnement de personnes en début de carrière, le perfectionnement de ses collaborateurs et collaboratrices et la transmission d'une expertise hautement spécialisée.

Sa contribution à la mise sur pied d'un programme national de formation continue pour jurilinguagiers s'inscrit également dans cette orientation, en favorisant le développement et le maintien des compétences professionnelles nécessaires à la vitalité du droit en français.

iv) Leadership organisationnel et innovation

Le modèle du CTTJ illustre une forme de leadership organisationnel fondée sur l'autonomie, l'innovation et le développement de partenariats durables. Centre autofinancé, il combine activités

contractuelles, projets subventionnés et collaborations interinstitutionnelles afin de maintenir une équipe spécialisée et de développer des ressources d'intérêt public.

La refonte du site Web du CTTJ, la modernisation de JURITERM, la création du Pôle de référence jurilinguistique et le projet de mise à niveau de la plateforme de jurisprudence pancanadienne témoignent également d'une démarche continue d'innovation numérique et d'amélioration de l'accessibilité des ressources.

v) Contribution à l'attractivité et au rayonnement de l'Université

Dans l'ensemble, les activités du CTTJ contribuent à positionner l'Université de Moncton comme un établissement de référence en matière de common law en français, de jurilinguistique et d'accès à la justice dans les deux langues officielles. Elles accroissent son rayonnement auprès des communautés juridiques, universitaires et gouvernementales au Canada et à l'étranger et renforcent le caractère unique de son offre de formation et de recherche.

3. OBJECTIFS ET PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2026-2027

Le CTTJ entend poursuivre les activités qui constituent le cœur de son mandat et qui sont déjà soutenues dans le cadre de ses ententes pluriannuelles, tout en accordant une attention particulière à la modernisation de ses outils, au développement de sa capacité institutionnelle et à la formation de la relève.

i) Poursuivre les activités structurantes du Centre

Le CTTJ poursuivra les travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law, en collaboration avec les autres centres de jurilinguistique, ainsi que la révision, l'enrichissement et la diffusion de JURITERM. Il continuera également d'assurer la mise à jour et la diffusion de ses principaux outils jurilinguistiques, de ses ressources terminologiques et de ses contenus documentaires.

Le Centre poursuivra en outre la traduction et la diffusion de décisions judiciaires importantes dans le cadre du projet pancanadien, ainsi que ses activités de traduction, de révision, de terminologie et d'expertise jurilinguistique réalisées à contrat. Il maintiendra également sa participation aux réseaux et partenariats nationaux qui contribuent à l'avancement de la justice dans les deux langues officielles.

ii) Poursuivre la modernisation et l'accessibilité des ressources numériques

Dans le prolongement de la refonte du site Web du CTTJ et de la modernisation de JURITERM, le Centre entend poursuivre ses efforts afin d'améliorer l'accès numérique à ses ressources jurilinguistiques.

Une première priorité consistera à préparer la mise à niveau de la plateforme consacrée à la diffusion des décisions traduites dans le cadre du projet pancanadien. L'ampleur croissante du corpus justifie désormais une amélioration de la convivialité de la plateforme, de ses fonctionnalités de recherche et de son intégration aux autres ressources numériques du CTTJ. Des estimations de coûts sont en cours d'obtention, et la réalisation des travaux dépendra du financement qui pourra être accordé par Justice Canada.

Le Centre souhaite également faire progresser le projet de publication électronique de *La common law de A à Z*, le seul dictionnaire français consacré à la common law. L'objectif est de rendre gratuitement accessible cet ouvrage de référence au moyen d'une plateforme adaptée à la consultation en ligne. Les autorisations nécessaires ayant déjà été obtenues, les prochaines étapes porteront sur la définition des besoins technologiques, l'établissement des coûts et la recherche du financement requis.

Dans le cadre des consultations individuelles menées par Justice Canada en vue du prochain Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033, la directrice a déjà fait valoir l'importance de soutenir durablement la modernisation et la diffusion des infrastructures jurilinguistiques. Elle a notamment présenté le projet de publication électronique de *La common law de A à Z* comme une initiative

structurante susceptible d'améliorer considérablement l'accès gratuit au vocabulaire français de la common law. Le Centre poursuivra ses démarches afin que ce projet, de même que les besoins liés aux banques terminologiques, aux corpus de jurisprudence et aux autres ressources numériques, soient pris en considération dans les futures orientations et mesures de financement fédérales.

iii) Renforcer la capacité du Centre, soutenir son développement stratégique et assurer la relève

Le renforcement de la capacité du CTTJ constituera une priorité importante en 2026-2027. La rareté des traducteurs, traductrices, réviseurs, réviseuses et jurilinguistes possédant l'expérience nécessaire limite actuellement les possibilités de recrutement immédiat et accroît la vulnérabilité d'une petite équipe appelée à réaliser des mandats de plus en plus nombreux, complexes et spécialisés.

Au fil des années, le CTTJ s'est imposé comme un centre d'expertise reconnu à l'échelle nationale en traduction juridique, en terminologie et en jurilinguistique, et son rayonnement s'étend également à l'extérieur du Canada. Certains organismes gouvernementaux et institutionnels sollicitent expressément le Centre pour la réalisation de mandats particulièrement sensibles ou spécialisés, en raison de la fiabilité de ses travaux et de la rareté des ressources possédant une expertise comparable. Cette reconnaissance constitue un atout important pour l'Université de Moncton, mais elle entraîne également une pression croissante sur la capacité du Centre.

Le CTTJ est ainsi appelé à examiner des projets de très grande envergure, notamment dans des domaines exigeant une expertise juridique, linguistique et terminologique hautement spécialisée, comme les accords conclus avec les peuples autochtones. Dans plusieurs cas, les donneurs d'ouvrage éprouvent eux-mêmes des difficultés à trouver ailleurs les ressources qualifiées nécessaires. Il serait regrettable que le Centre doive refuser de tels mandats, non pas faute d'expertise ou de reconnaissance, mais uniquement en raison d'une capacité insuffisante.

Les efforts de recrutement du Centre sont en outre compliqués par le cadre administratif applicable à ses emplois. À l'heure actuelle, les membres du personnel sont généralement engagés au moyen de contrats d'une durée d'un an, renouvelables, mais sans garantie de renouvellement. Cette situation rend plus difficile l'attraction de personnes expérimentées, particulièrement lorsqu'un déménagement interprovincial serait nécessaire, et constitue un désavantage important dans un secteur où les candidates et candidats possédant les compétences recherchées sont déjà extrêmement rares.

Cet enjeu a été soulevé à plusieurs reprises auprès de l'Université, tant par la direction actuelle que par des directions antérieures du CTTJ. En l'absence d'un cadre permettant d'offrir une plus grande stabilité d'emploi, le Centre demeure limité dans sa capacité à recruter et à retenir les personnes hautement qualifiées dont il a besoin. Cette contrainte devient de plus en plus difficilement conciliable avec l'ampleur, la complexité et la continuité des mandats confiés au CTTJ.

Le Centre compte poursuivre ses efforts afin de recruter des personnes présentant les aptitudes juridiques, linguistiques et traductologiques requises, y compris des personnes plus juniors susceptibles d'être formées progressivement. Cette stratégie exigera des investissements importants en temps, en encadrement et en ressources financières, mais elle est essentielle pour assurer la continuité des activités, développer la relève et accroître, à moyen terme, la capacité du Centre à répondre à des mandats de grande envergure.

Le développement futur du CTTJ exige également un renforcement de sa capacité en matière de gestion et de développement de projets. La conception des nouvelles initiatives, la préparation des demandes de financement, la coordination des partenaires, le suivi administratif et financier, la reddition de comptes et le développement stratégique reposent actuellement en grande partie sur la direction du Centre. Or, cette fonction est exercée parallèlement à d'autres responsabilités universitaires importantes, notamment en matière d'enseignement, de recherche, de gestion facultaire et de service à la collectivité.

Cette concentration des responsabilités sur une seule personne limite la capacité du Centre à mettre pleinement en œuvre sa vision de développement et crée une dépendance institutionnelle qu'il importe de réduire. Le Centre cherchera donc à se doter d'une ressource pouvant agir, sous la supervision de la direction, à titre de chargée ou chargé de projet. Cette personne contribuerait à la

planification, à la coordination et au suivi des projets, à la préparation des demandes de financement et des rapports, ainsi qu'à la mise en œuvre des priorités de développement du Centre.

Un tel appui permettrait de mieux répartir les responsabilités, de consolider la mémoire institutionnelle, de structurer la croissance du CTTJ et de permettre à la direction de consacrer davantage de temps à l'orientation scientifique, au développement de partenariats et au rayonnement du Centre.

La poursuite de cette croissance ne pourra toutefois reposer uniquement sur les ressources internes et les efforts de la direction du Centre; elle nécessitera également un appui institutionnel permettant de consolider les emplois, de renforcer la capacité de gestion des projets et de préserver les ressources financières indispensables au développement du CTTJ.

Compte tenu de la reconnaissance acquise par le CTTJ et du rôle croissant qui lui est confié par les instances gouvernementales, juridiques et universitaires, le renforcement simultané de son expertise spécialisée et de sa capacité de gestion constitue un enjeu essentiel pour assurer sa croissance, sa stabilité et sa pérennité.

iv) Poursuivre les activités de rayonnement et de mobilisation des connaissances

La directrice continuera de participer à des réseaux, comités et instances nationales dont les travaux contribuent à cerner les besoins, à orienter les priorités et à soutenir le développement de la jurilinguistique, de l'accès à la justice dans les deux langues officielles et de la common law en français.

Elle contribuera notamment à la 21^e édition de l'Institut annuel de jurilinguistique, à laquelle elle a été invitée à titre de conférencière pour présenter ses travaux sur l'interprétation des lois bilingues.

Les activités de rayonnement menées récemment à l'étranger par la directrice ont par ailleurs suscité un intérêt marqué pour l'expérience canadienne en matière de normalisation du vocabulaire français de la common law, de rédaction législative bilingue et de coexistence de plusieurs langues et traditions juridiques. Elles ont permis d'établir des liens prometteurs avec des chercheuses, chercheurs et établissements universitaires, notamment en Écosse, au Pays de Galles, en Catalogne, au Pays basque et en France, qui s'intéressent à des enjeux comparables.

La directrice entend explorer les possibilités de collaboration, d'échange et de transfert des connaissances découlant de ces liens. Ces démarches pourraient notamment donner lieu à des communications, à des échanges entre spécialistes ou à des projets comparatifs portant sur le plurilinguisme juridique et la normalisation terminologique.

Le maintien de cette présence dans les réseaux nationaux et internationaux est essentiel au rayonnement du CTTJ et de l'Université de Moncton, de même qu'au développement de partenariats susceptibles d'enrichir les travaux du Centre. La poursuite de ces activités suppose toutefois que le Centre puisse disposer des ressources nécessaires pour participer de manière ciblée aux rencontres, conférences et échanges les plus pertinents pour le mandat et le développement du CTTJ.

4. REMERCIEMENTS

Le CTTJ remercie l'Université de Moncton, la Faculté de droit et Justice Canada de leur appui constant à ses travaux en jurilinguistique, en traduction juridique et en aménagement du français de la common law.

Dans un contexte où l'expertise juridique et linguistique hautement spécialisée devient de plus en plus rare, et où le recours croissant aux outils d'intelligence artificielle ne saurait remplacer le jugement humain, la rigueur terminologique et la connaissance approfondie des systèmes juridiques, le CTTJ occupe une place particulièrement précieuse. La confiance que lui accordent les gouvernements, les tribunaux, les établissements universitaires et les autres acteurs du milieu

juridique pour la réalisation de travaux complexes et d'envergure témoigne de la qualité, de la fiabilité et de la pertinence de son expertise.

Au fil des années, le Centre a développé des ressources, des méthodes de travail et un savoir institutionnel qui contribuent de façon tangible à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, à la formation juridique en français, au rayonnement de l'Université de Moncton et à l'avancement de la société acadienne et de la francophonie canadienne, tant à l'échelle pancanadienne qu'internationale.

Le maintien et le développement de cette expertise exigent toutefois un appui soutenu, des ressources adaptées et une vision à long terme. Le CTTJ souhaite donc poursuivre, avec l'Université et ses partenaires, le travail entrepris depuis plusieurs décennies afin de consolider sa capacité, de former la relève et de répondre aux besoins croissants des institutions et des communautés qu'il dessert.

Karine McLaren

Directrice, Centre de traduction et de terminologie juridiques

Vice-doyenne et professeure, Faculté de droit, Université de Moncton